Ville de Mulhouse
Pôle Espace Public et Patrimoine
Direction Voirie
Service Domaine public routier

MARCHÉ PUBLIC
ACCORD-CADRE DE SERVICES

Suivi d'opérations sur les ouvrages d'art

Règlement de la consultation (RC)

Consultation n°	2026S0046
Date limite de remise des plis	**10/11/2026** à **11:30**

Sommaire

1. OBJET DU CONTRAT 3

2. CARACTERISTIQUES DE LA PROCEDURE 4

3. PRESENTATION DES PROPOSITIONS 6

4. JUGEMENT DES OFFRES ET ATTRIBUTION 9

5. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES..... 11

1. OBJET DU CONTRAT

- **Acheteur :**

Le pouvoir adjudicateur : Ville de Mulhouse
Représentant : Frédéric MARQUET, Maire de la Ville
Adresse : Ville de Mulhouse
2 rue Pierre et Marie Curie
68948 Mulhouse
Courriel : commande.publique@mulhouse-alsace.fr
Site internet : www.mulhouse.fr

Le service gestionnaire :
Service Domaine public routier
Direction Voirie
34 rue Lefebvre
68100 Mulhouse

- **Description des prestations :**

Le contrat porte sur les prestations suivantes : **Suivi d'opérations sur les ouvrages d'art**

Code CPV	Libellé CPV
CPV : 71631450-9	Services d'inspection des ponts
CPV suppl. : 71631000-0	Services d'inspection technique
CPV suppl. : 71631400-4	Services de contrôle technique d'ouvrages de génie civil
CPV suppl. : 71356200-0	Services d'assistance technique

- **Caractéristiques principales du contrat :**

Objet du contrat	Suivi d'opérations sur les ouvrages d'art
Acheteur	Ville de Mulhouse
Type de contrat	Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande sans minimum et avec maximum
Structure	2 lots
Lieu d'exécution	Ville de Mulhouse
Durée	La durée de l'accord-cadre est d'un an à compter du 01/01/27. Si la notification intervient postérieurement au 01/01/2027, le point de départ de la durée d'un an est reporté à la date de notification de l'accord-cadre. L'accord-cadre est reconductible trois fois par tacite reconduction.
Délai	Le délai d'exécution des prestations est fixé dans chaque bon de commande ; il court à compter de la date prescrite par le bon de commande ou, à défaut, à compter de la réception du bon de commande par le titulaire.
Pénalités de retard	Article 8.1 du CCAP
Variation des prix	Prix révisable (formule) : P(r) = P(o) x [ING(n)/ING(o)]
Nature des prix	Prix unitaires

- **Allotissement :**

La consultation est décomposée en 2 lots :

Lot	Désignation	Code CPV	Montant maximum (sur 4 ans)
01	**Inspection détaillée des parties aériennes et immergées d'ouvrages d'art situés sur le domaine public**	CPV : 71631450-9 (Services d'inspection des ponts) CPV suppl. : 71631000-0 (Services d'inspection technique)	230 000,00 € HT
02	**Assistance technique et contrôle extérieur des ouvrages d'art situés sur le domaine public**	CPV : 71631400-4 (Services de contrôle technique d'ouvrages de génie civil) CPV suppl. : 71356200-0 : (Services d'assistance technique) ; 71631450-9 : (Services d'inspection des ponts) ; 71631000-0 : (Services d'inspection technique)	220 000,00 € HT

2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCEDURE

- **Procédure de passation :**

Appel d'offres ouvert (Article R2124-2 1° - Code de la commande publique).

- **Déroulé de la procédure et planning indicatif :**

Publication de la consultation	Octobre 2026
Retrait du dossier de consultation, élaboration et remise de l'offre par le candidat	Octobre/novembre 2026
Ouverture des plis, examen des candidatures et des justificatifs	Novembre 2026
Analyse des offres, demandes de précisions éventuelles	Novembre/décembre 2026
Classement des offres et attribution du contrat	Décembre 2026
Information des candidats non retenus	Décembre 2026
Signature et notification du contrat	Décembre 2026/janvier 2027

- **Modalités de retrait du dossier de consultation :**

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : https://alsacemarchespublics.eu. (réf. 2026S0046).

Aucun envoi complémentaire papier ne sera adressé aux opérateurs économiques.

Les opérateurs économiques pourront s'authentifier sur le site et indiquer une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique, notamment pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications.

L'opérateur ne pourra porter aucune réclamation s'il ne bénéficie pas de toutes les informations complémentaires diffusées par la plateforme de dématérialisation lors du déroulement de la présente consultation, en raison d'une erreur qu'il aurait faite dans la saisie de son adresse électronique, en cas de non-identification de la personne lors du téléchargement, en cas de non-indication de ladite adresse électronique ou en cas de suppression de l'adresse. Les opérateurs économiques sont invités à consulter régulièrement leurs courriers indésirables ainsi que la plateforme de dématérialisation afin de s'assurer qu'ils bénéficient bien des dernières modifications éventuelles.

Durant toute la procédure, tous les échanges avec l'acheteur se font de manière électronique via le profil d'acheteur. Les opérateurs économiques sont invités à alerter l'acheteur sur d'éventuelles erreurs matérielles ou contrariétés d'informations contenues dans les documents de la consultation afin de lever toute ambiguïté en adressant un message sur le profil d'acheteur.

- **Dossier de consultation**

Le dossier de consultation (DCE) contient les documents suivants :

- **RC** : Règlement de consultation
- **AE** : Acte d'engagement (*propre à chaque lot*)
- **BPU-DQE** : Bordereau des Prix Unitaires valant Détail Quantitatif Estimatif (*propre à chaque lot*)
- **CCAP** : Cahier des Clauses Administratives Particulières (*commun à tous les lots*)
- **CCTP** : Cahier des Clauses techniques Particulières (*propre à chaque lot*)
- Plan de situation des ouvrages (en annexe au CCTP du lot n°1)

Les candidats s'étant procuré le dossier de consultation et constatant qu'un élément manque au dossier qui leur a été mis à disposition sont invités à prendre contact sans délai avec le pouvoir adjudicateur via le profil acheteur https://plateforme.alsacemarchespublics.eu (réf. : 2026S0046).

L'acheteur se réserve le droit d'envoyer au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

Si, pendant l'étude du dossier par les opérateurs économiques, la date limite de remise des offres est reportée, la disposition visée au présent article est applicable à la nouvelle date fixée.

- **Réponse et groupement :**

Aucune forme particulière de groupement n'est imposée après attribution.

- **Délai de validité des offres :**

Le délai de validité des offres est de 180 jours calendaire à compter de la date limite de réception des offres.

3. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS

- **Variantes :**

Aucune variante à l'initiative de l'acheteur n'est prévue dans le cadre de cette consultation.
Les variantes à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées.

- **Modalités de remise des offres :**

Les offres doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de **manière électronique** sur le profil d'acheteur : https://plateforme.alsacemarchespublics.eu. (Réf. 2026S0046)

Les candidats doivent satisfaire aux prérequis techniques décrits par le profil acheteur. Les conditions d'utilisation de la plateforme telles que les formats de documents acceptés, l'organisation, le nommage et la taille totale des plis acceptés, les fonctions d'horodatage, le contrôle des logiciels malveillants peuvent être consultées sur le profil acheteur.

En cas de problème technique rencontré sur la plateforme, les candidats sont invités à contacter le support mis en place sur la plateforme.

La transmission des plis avant les date et heure limites de la consultation est effectuée sous la seule responsabilité des candidats. Il leur est fortement conseillé de procéder au dépôt suffisamment à l'avance avant l'heure de clôture, en particulier si les plis sont volumineux.

Tous les plis sont horodatés et font l'objet après dépôt d'un accusé de bonne réception délivré par le profil acheteur. Dans le cas de candidatures groupées, le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement.

Il est rappelé que la notification des échanges électroniques se faisant au moyen de la messagerie électronique, les candidats sont appelés à une vigilance particulière. Le candidat détenant un compte est responsable du paramétrage et de la surveillance de la messagerie (adresse courriel durable, redirection automatique, utilisation d'antispam) et doit s'assurer que les messages envoyés par le profil acheteur ne seront pas traités comme des courriels indésirables.

En principe, tout document électronique envoyé par un candidat dans lequel un programme informatique malveillant est détecté par le pouvoir adjudicateur peut faire l'objet par ce dernier d'un archivage de sécurité sans lecture dudit document. Ce document est dès lors réputé n'avoir jamais été reçu et le candidat en est informé.

Le pouvoir adjudicateur reste libre de réparer ou non le document contaminé. Lorsque la réparation aura été opérée sans succès, il sera rejeté.

Les candidats ont la possibilité de transmettre une copie de sauvegarde de leur offre, sur support papier ou sur support physique électronique, dans les mêmes délais que ceux impartis pour la remise des offres électroniques. Cette copie, identifiée comme copie de sauvegarde, sera placée sous un pli scellé et ne sera ouverte que si :

- un programme informatique malveillant est détecté
- si la candidature ou offre informatique n'est pas parvenue dans les délais suite à un aléa de transmission non lié au fonctionnement de la plateforme
- si la candidature ou l'offre n'a pas pu être ouverte

Ce pli est adressé en recommandé avec avis de réception ou remis en main propre contre récépissé à l'adresse indiquée ci-après :

Ville de Mulhouse
Service Commande Publique
2 rue Pierre et Marie Curie
Entrée A, 3ème étage / Bureau 310
BP10020
68948 Mulhouse Cedex 9

Les propositions doivent être remises en euros et rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français.
Les propositions n'ont pas à être remises signées par les candidats. Le contrat sera signé par le seul attributaire par voie papier.

La participation à la présente consultation vaut acceptation sans restriction du présent règlement de la consultation et de l'ensemble des documents. Toute modification ou réserve apportée par le candidat à un quelconque document du dossier de consultation (y compris le BPU/DQE), ou tout document dérogeant à une disposition de celui-ci caractérisera l'irrégularité de l'offre, justifiant ainsi son rejet.

- **Contenu des plis :**

A l'appui de leur candidature, les candidats doivent fournir les documents suivants :

Document ou DUME	Descriptif
Assurance	Attestation d'assurance de responsabilité civile en cours de validité pour la réalisation de marchés de même nature.
Chiffre d'affaires	Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
Déclaration du candidat (DC2)	Déclaration du candidat individuelle ou du membre du groupement (DC2 disponible sur le site du Ministère de l'Economie)
Lettre de candidature (DC1)	Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur le site du Ministère de l'Economie)
Moyens humains	Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
Moyens techniques	Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
Références services	Liste des principaux services similaires effectués (3 dernières années), indiquant le montant, la date et le destinataire, prouvés, si possible, par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.
Qualifications professionnelles	Pour le lot n°1 : - Certificat de qualification professionnelle d'inspecteurs d'ouvrages d'art, ou équivalent ; - Titre professionnel de scaphandrier de travaux publics, conformément au décret n° 2020-1531 du 7 décembre 2020 modifiant l'article R4461-27 du Code du travail, ou équivalent.

Le candidat peut remettre un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français en lieu et place des documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à répondre aux marchés publics, de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière ainsi que des capacités techniques et professionnelles.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que l'acheteur peut obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

En outre, pour chaque sous-traitant mentionné dans l'offre, le candidat devra joindre :
- les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;
- une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder

aux marchés publics ;
- Pour le lot 1 : les qualifications professionnelles telles que mentionnées ci-dessus.

L'offre des soumissionnaires est composée des documents suivants :

Document	Descriptif
Acte d'engagement	Dûment complété, par lot soumissionné
BPU/DQE	Bordereau des prix unitaires (BPU) valant détail quantitatif estimatif (DQE), par lot soumissionné. Le soumissionnaire joindra à son offre deux exemplaires de la pièce de prix préalablement renseignée : un exemplaire au format Excel et un exemplaire au format PDF.
Mémoire technique :	Mémoire technique, par lot soumissionné, comprenant : **<u>Pour le lot n°1 :</u>** <u>Valeur technique</u> : - Note méthodologique présentant le mode opératoire, les moyens techniques et matériels dédiés aux interventions, les moyens mis en œuvre pour garantir la sécurité des interventions ; - Investigations, contrôle, mesures correctives ; - Dossier type d'inspection périodique ; <u>Moyens humains affectés à l'exécution du marché :</u> - Composition de l'équipe dédiée proposée pour l'exécution du marché, de son adéquation aux prestations, des compétences et de l'expérience des membres de l'équipe dans le domaine des ouvrages d'art (CV détaillés et formations) ; - Des compétences, de l'expérience et de la formation de la personne référente proposée, chargée d'assurer le lien avec la collectivité. <u>Valeur environnementale</u> : - Description des dispositions proposées par le soumissionnaire pour limiter les incidences environnementales de l'exécution des prestations (modalités de dématérialisation et de limitation des consommations de papier ; organisation des déplacements et les moyens de réduction des émissions de gaz à effet de serre ; toute autre action proposée par le soumissionnaire…). L'ensemble de ces actions doit être spécifiquement proposé dans le cadre du présent marché. **<u>Pour le lot n°2 :</u>** <u>Valeur technique</u> : - Note méthodologique présentant le mode opératoire, les moyens techniques et matériels dédiés aux interventions, les moyens mis en œuvre pour garantir la sécurité des interventions, le chiffrage des réparations avec descriptif du mode opératoire (échafaudage, nacelle, cordistes…) ; - Investigations, contrôle, mesures correctives ; - Dossier type de contrôle extérieur de démolition reconstruction d'un ouvrage).

Document	Descriptif
	Moyens humains affectés à l'exécution du marché : - composition de l'équipe dédiée proposée pour l'exécution du marché, de son adéquation aux prestations, des compétences et de l'expérience des membres de l'équipe dans le domaine des ouvrages d'art (CV détaillés et formations) ; - des compétences, de l'expérience et de la formation de la personne référente proposée, chargée d'assurer le lien avec la collectivité. Valeur environnementale : Description des dispositions proposées par le soumissionnaire pour limiter les incidences environnementales de l'exécution des prestations (modalités de dématérialisation et de limitation des consommations de papier ; organisation des déplacements et les moyens de réduction des émissions de gaz à effet de serre ; toute autre action proposée par le soumissionnaire…). L'ensemble de ces actions doit être spécifiquement proposé dans le cadre du présent marché.

En cas de constatation d'erreurs purement matérielles ou d'erreurs de calcul dans la pièce de prix, le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté de procéder aux rectifications nécessaires.

Les montants ainsi rectifiés seront seuls pris en compte pour l'analyse et le classement des offres. Le candidat sera invité, par l'intermédiaire d'une demande de précisions, à confirmer les corrections apportées. À défaut de confirmation dans le délai imparti, l'offre pourra être déclarée irrégulière.

4. JUGEMENTS DES OFFRES ET ATTRIBUTION

- **Critères de jugement des candidatures et des offres :**

Les candidatures sont analysées et sélectionnées en fonction des critères suivants :

Critère
1. Garanties professionnelles et financières
2. Garanties techniques

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

Pour le lot n°1 :

Critère	Complément
1. Prix (pondération : 40)	Apprécié au regard du montant total du devis quantitatif estimatif (DQE).
2. Valeur technique (pondération : 30)	Apprécié au regard : - du mode opératoire, - des moyens techniques et matériels dédiés aux interventions,

Critère	Complément
	- des moyens mis en œuvre pour garantir la sécurité de l'intervention, - investigations, contrôle, mesures correctives ; - du dossier type d'inspection périodique ;
3. Moyens humains affectés à l'exécution du marché (pondération : 25)	Apprécié au regard : - de la composition de l'équipe dédiée proposée pour l'exécution du marché, de son adéquation aux prestations, des compétences et de l'expérience des membres de l'équipe dans le domaine des ouvrages d'art (CV détaillés et formations); - des compétences, de l'expérience et de la formation de la personne référente proposée, chargée d'assurer le lien avec la collectivité.
4. Valeur environnementale (pondération : 5)	Apprécié au regard des dispositions proposées par le soumissionnaire pour limiter les incidences environnementales de l'exécution des prestations, notamment : - les modalités de dématérialisation et de limitation des consommations de papier ; - l'organisation des déplacements et les moyens de réduction des émissions de gaz à effet de serre ; - toute autre action proposée par le soumissionnaire. L'ensemble de ces actions doit être spécifiquement proposé dans le cadre du présent marché.

Pour le lot n°2 :

Critère	Complément
1. Prix (pondération : 40)	Apprécié au regard du montant total du devis quantitatif estimatif (DQE).
2. Valeur technique (pondération : 30)	Apprécié au regard : - du mode opératoire, - des moyens techniques et matériels dédiés aux interventions, - des moyens mis en œuvre pour garantir la sécurité de l'intervention, - chiffrage des réparations avec descriptif du mode opératoire (échafaudage, nacelle, cordistes…) ; - investigations, contrôle, mesures correctives ; - du dossier type de contrôle extérieur de démolition reconstruction d'un ouvrage.
3. Moyens humains affectés à l'exécution du marché (pondération : 25)	Apprécié au regard : - de la composition de l'équipe dédiée proposée pour l'exécution du marché, de son adéquation aux prestations, des compétences et de l'expérience des membres de l'équipe dans le domaine des ouvrages d'art (CV détaillés et formations); - des compétences, de l'expérience et de la formation de la personne référente proposée, chargée d'assurer le lien avec la collectivité.
4. Valeur environnementale (pondération : 5)	Apprécié au regard des dispositions proposées par le soumissionnaire pour limiter les incidences environnementales de l'exécution des prestations, notamment : - les modalités de dématérialisation et de limitation des consommations de papier ;

Critère	Complément
	- l'organisation des déplacements et les moyens de réduction des émissions de gaz à effet de serre ; - toute autre action proposée par le soumissionnaire. L'ensemble de ces actions doit être spécifiquement proposé dans le cadre du présent marché.

Les offres sont rejetées sans être classées dans les cas suivants :	
Offre hors délai	Lorsque le pli est reçu par l'acheteur après la date et l'heure limites fixées dans la consultation.
Offre anormalement basse	Le prix est manifestement sous-évalué, de nature à compromettre la bonne exécution du contrat, et le fournisseur n'apporte pas de justification du prix après demande de l'acheteur, notamment au regard du mode de fabrication, de la solution technique, de l'originalité, de la réglementation applicable ou d'une aide d'Etat.
Offre inappropriée	L'offre est sans rapport avec les besoins ou exigences exprimés par l'acheteur.
Offre irrégulière	L'offre ne respecte pas les exigences formulées pour la consultation, est incomplète ou méconnaît la législation applicable en matière sociale ou environnementale, malgré une éventuelle demande de régularisation par l'acheteur.
Offre inacceptable	Le prix excède les crédits budgétaires alloués par l'acheteur au contrat.

- **Justificatifs à fournir par l'attributaire :**

Avant notification du contrat, l'attributaire doit fournir dans un délai court, fixé par le courrier de l'offre retenue, les documents suivants :

Document	Descriptif
Certificat de régularité fiscale	Attestation délivrée par la DGFIP certifiant de la régularité de la situation de l'attributaire au regard de ses obligations fiscales (de moins de 6 mois).
Certificat de régularité sociale	Attestation délivrée par l'URSSAF ou par d'autres organismes sociaux selon l'entreprise (de moins de 6 mois).
Extrait KBIS	Extrait K, Extrait KBIS ou Extrait D1 ou tout document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'origine ou d'établissement du candidat attestant de l'absence de cas d'exclusion (de moins de 3 mois).
Redressement judiciaire	Copie du ou des jugements prononcés en cas de redressement judiciaire

5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres leurs questions par voie électronique sur le profil acheteur **https://plateforme.alsacemarchespublics.eu**.

La réponse est adressée au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres à tous les candidats ayant téléchargé le dossier de consultation sous réserve d'avoir indiqué un courriel valide.

Voies et délais de recours

Les recours ouverts aux candidats sont les suivants :

- Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ;
- Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ;
- soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Les recours doivent être adressés à :
Tribunal administratif de Strasbourg
31 avenue de la Paix
67000 Strasbourg
Téléphone : 03 88 21 23 23
Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr
Site internet : strasbourg.tribunal-administratif.fr

Utilisation des données à caractère personnel fournies dans le cadre de la présente consultation :

L'acheteur s'engage à garantir la confidentialité des informations communiquées par les opérateurs économiques notamment en matière industrielle et commerciale. Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel du 27 avril 2016, les opérateurs économiques sont avisés que les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les informations collectées dans le cadre de la présente consultation sont exploitées uniquement à des fins de vérification de conformité, d'analyse des candidatures et des offres présentées, de suivi et de traçabilité de la procédure.

Communication aux tiers : Les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les documents fournis dans le cadre de la présente consultation ne seront jamais communiquées à des tiers non-habilités et hors des objectifs précédemment rappelés.

Droits d'accès, de rectification, de suppression : Conformément au règlement (UE) 2016/679, les personnes dont les données à caractère personnel sont collectées disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui les concernent. Elles peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement de ces données. L'exercice de ces droits ne peut être effectué en premier lieu qu'auprès du service acheteur visé au présent règlement de consultation, le cas échéant l'acheteur mandataire du groupement, puis, si nécessaire, auprès du délégué de la protection des données désigné comme tel par l'acheteur : secnum@mulhouse-alsace.fr ou enfin, directement auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

Durée de conservation des données personnelles : Les données personnelles sont conservées au même titre et conditions d'archivage que celles prévues aux articles R2184-12 et R2184-13 du Code de la commande publique.

Documents et liens utiles (versions en vigueur à la date du lancement de la consultation) :
Code de la commande publique et ses annexes (Legifrance)
Formulaires candidats (DAJ)
Médiateur des entreprises
CCAG Prestations intellectuelles du 30 mars 2021